



# Projet associatif AFPCNT

## *Feuille de route 2023*

*Document validé par l'Assemblée Générale  
du 1<sup>er</sup> juin 2023*

# SOMMAIRE

---

<b>Rappel du contexte, de nos objectifs et de nos cibles</b>	<b>p.3</b>
<b>Priorité 1 : Contribuer au développement de la culture du risque et au succès de la journée du 13 octobre</b>	<b>p.8</b>
<b>Priorité 2 : Favoriser la résilience des territoires et des organisations</b>	<b>p.15</b>
<b>Priorité 3 : Favoriser la montée en compétences des acteurs</b>	<b>p.20</b>
<b>Priorité 4 : Développer le réseau des acteurs ultramarins et les actions en Outre-Mer</b>	<b>p.23</b>
<b>Priorité 5 : Poursuivre et développer les réflexions de fonds et les actions support</b>	<b>p.26</b>
<b>Annexe : Organigramme 2022 et 2023 et structuration de l'exécutif 2023</b>	<b>p.33</b>

La présente feuille de route pour l'année 2023 a été travaillée avec le Conseil d'Administration (CA) de l'AFPCNT lors de séances de travail spécifiques en date du 22 et du 27 mars 2023. Elle a été nourrie par les nombreuses contributions reçues de la part des administrateurs de l'automne 2022 à avril 2023.

Ce document tient compte du retour d'expérience des actions menées en 2022 rappelées dans le rapport d'activités de notre association.

Cette feuille de route s'intègre pleinement dans la convention pluriannuelle d'objectifs CPO signée entre le ministère de transition écologique et de la cohésion des territoires (MTEC) et l'AFPCNT et le plan d'actions 2023 associé.

Le présent plan d'actions a été discuté en CA du 2 mai 2023. Il a été présenté et approuvé lors de l'Assemblée Générale de l'Association du 1<sup>er</sup> juin 2023.

Les participants ont souligné plusieurs points :

- le plan d'actions est très ambitieux, fruit d'une co-construction avec les membres de l'association ;
- les actions de terrain sont à privilégier ;
- les membres de l'association doivent être pleinement associés à la mise en œuvre de la feuille de route et informés périodiquement des actions réalisées et venir. Des outils tels que les newsletters et la refonte du site internet de l'association contribueront à une communication optimisée sur ce point.

# Rappel du contexte, de nos objectifs et de nos cibles

## 1. Le contexte

### 1.1 Des éléments de contexte demeurent inchangés par rapport à 2022

Depuis plusieurs années, de nombreux échanges (action de rebond, livre blanc, 20 ans de l'AFPCNT, réunions bilatérales) ont été l'occasion de communiquer entre les membres, pour définir les principaux objectifs de l'AFPCNT ou les chantiers envisageables.

Tous ces échanges ont permis de constater que nos membres constituaient une mosaïque de spécialistes variés, mais que chacun restait concentré sur ses domaines et spécialités. Par ailleurs, si notre association était capable de favoriser les échanges entre ces différents acteurs, nos moyens restaient limités pour exploiter totalement toute la richesse de ces échanges. De plus, on pouvait regretter que nos travaux débouchent trop rarement sur des résultats accessibles au plus grand nombre.

En outre, les remontées publiques laissent souvent entendre d'énormes lacunes dans la gestion des risques naturels et technologiques, souvent par un manque de connaissance de ce qui existe déjà.

Fondamentalement, notre association doit surtout avoir un rôle de coordination entre l'ensemble des acteurs (être le ciment intelligent). Il ne s'agit pas de faire à leur place, mais en priorité de recenser et de faire connaître nos membres et les autres acteurs ainsi que leurs actions pour la réduction des risques de catastrophes. Ensuite, il s'agit d'avoir un regard critique sur les solutions existantes, les manques, pour proposer des améliorations. Enfin, il faut que les résultats de tous ces travaux puissent être exploitables aussi bien par des spécialistes que par les citoyens, en passant par les acteurs intermédiaires.

Cela conduit à déterminer notre raison d'être :

- **Assurer une coordination des acteurs traitant des risques naturels et technologiques ;**
- **Mettre en place les moyens de partage de l'information (bottin des acteurs, qui fait quoi, bases existantes, encyclopédie, ...) ;**
- **Apporter des réponses aux questions émises par les différents acteurs (scientifiques, techniciens, élus nationaux, élus locaux, citoyens).**

Cette raison d'être subsiste bien évidemment, mais nous avons souhaité depuis 2022 amplifier notre action pour peser davantage dans la mise en œuvre concrète de solutions.

### 1.2 Des évolutions fortes dans le cadre de la mise en œuvre de la CPO avec le MTEC

En mai 2022, notre association a reçu le soutien du ministère de transition écologique et de la cohésion des territoires (MTEC) au travers de la signature d'une convention pluriannuelle d'objectifs (CPO) pour la période 2022-2025. Cette CPO constitue une reconnaissance du potentiel de notre réseau associatif et de l'intérêt que revêt notre projet associatif pour contribuer au développement de la culture du risque et de la résilience en France. Elle a permis également de bénéficier de moyens inédits pour notre association afin de mener à bien des actions ambitieuses aux niveaux national et local.

L'ampleur du projet a conduit à réviser le fonctionnement de notre association et à entamer une professionnalisation de notre structure à tous les niveaux (suivi technique, suivi financier, suivi administratif, suivi juridique, production, communication...).

Cette transformation, qui doit se poursuivre en 2023, a nécessité d'adapter l'organisation de notre association du point de vue du fonctionnement de la gouvernance et des textes statutaires associés.

Elle a également rendu nécessaire la mise en place d'une équipe salariée d'une douzaine de personnes. L'année 2023 doit permettre de consolider un fonctionnement fluide, efficace et collégial au sein de notre association et de favoriser une parfaite synergie entre les bénévoles et les salariés de notre association.

Afin de développer une action au plus près des territoires, une antenne a été créée en région sud sur un territoire particulièrement exposé aux risques majeurs et dynamique en matière de prévention. En complément, l'AFPCNT s'est dotée d'un premier référent territorial sur le territoire Antilles-Guyane.

Les réflexions sur l'ancrage territorial et le développement d'actions locales sont à poursuivre en 2023 en mobilisant pleinement nos membres et l'ensemble de notre réseau associatif et en étant à l'écoute des besoins territoriaux.

Les actions scientifiques et les actions à l'international devront être développées.

## 2. Nos objectifs

Nos objectifs restent inchangés et découlent directement des nouveaux statuts que nous avons **adoptés à l'unanimité en Assemblée Générale extraordinaire le 25 janvier 2022** et plus particulièrement de l'objet de l'AFPCNT défini à l'article 2 des statuts en vigueur :

*L'Association a pour objet de favoriser la diffusion et la mise en commun des connaissances, des méthodes et des outils dédiés à la réduction des risques de catastrophes notamment d'origine naturelle ou technologique, pour le développement de la résilience aux effets de ces catastrophes sur la santé humaine, l'environnement, l'activité économique, les biens matériels et le patrimoine culturel. A cet effet :*

- *Elle favorise le développement de la culture de la résilience vers l'ensemble des parties prenantes concernées ;*
- *Elle adopte une démarche globale et pluridisciplinaire associant prévention, protection, gestion de crise, sécurité et continuité, reconstruction et relèvement, et développement de comportements adaptés, collectifs ou individuels face aux risques de catastrophes ;*
- *Elle anime un réseau permanent d'acteurs (personnes morales et physiques) impliqués, tant au niveau territorial national (Métropole et Outre-mer), qu'europpéen et international, en particulier au sein de la francophonie, afin de partager leurs expériences et promouvoir leurs bonnes pratiques ;*
- *Elle favorise le dialogue de ce réseau avec les pouvoirs publics et autres partenaires aux niveaux territorial, national, européen et international.*

L'AFPCNT contribue ainsi au développement au sein de la population et des acteurs socio-économiques d'une culture du risque et de la résilience. Cette culture repose sur la prévention, la gestion de crise, le relèvement et la reconstruction. L'approche de réduction des risques de catastrophes naturelles et technologiques est globale et systémique.

L'AFPCNT se donne comme ambition de devenir l'association nationale de référence et d'animer en partenariat l'ensemble des parties prenantes concernées, en particulier du tissu associatif, pour atteindre ensemble cet objectif d'intérêt public.

Les modes d'action qu'elle retient sont les suivants :

- **Agir au plus près de la population, dans une démarche participative, en partant des besoins propres à chaque territoire et chaque catégorie de population, aussi bien en Hexagone que dans les différents territoires ultramarins ;**
- **Privilégier les démarches multirisques et multi-acteurs en partant des enjeux prioritaires de chaque territoire ;**
- **Associer toutes les parties prenantes et mobiliser l'ensemble de ses adhérents, et d'autres partenaires, au service de cet objectif.**

Elle souhaite pour cela favoriser en permanence les échanges entre scientifiques, experts, opérationnels et représentants des populations, se nourrir aussi des expériences étrangères et enfin pouvoir évaluer dans la durée l'efficacité des actions entreprises.

L'AFPCNT rassemble un réseau d'acteurs divers. Ciment intelligent des acteurs de la réduction des risques de catastrophes, elle s'est donnée pour règle d'agir préférentiellement via ses différents membres, qui se coordonnent en son sein au profit d'objectifs communs. Elle veille, au bénéfice de tous, au déploiement transversal et à la mobilisation sur tous les territoires, en identifiant, évaluant, valorisant et appuyant les acteurs en place et en favorisant si nécessaire leur émergence, à l'image de l'action démarrée sur les territoires ultramarins.

### 3. Notre stratégie

La stratégie de l'AFPCNT vise à conforter son rôle d'animateur de réseaux et à réaffirmer le lien essentiel entre la science et l'opérationnel. Notre association a pour ambition de devenir un acteur clé incontournable en matière de développement de la culture du risque et de la résilience territoriale. Il s'agit dans ce cadre de développer plus avant la représentativité de l'association, tant au plan national qu'au plan international.

En externe, les grandes orientations à poursuivre sont :

- **Promouvoir la culture du risque et de la résilience dans tous les territoires et tous les secteurs d'activité** afin que la prévention devienne une composante intégrée de leur développement et que les populations comprennent les risques auxquels elles sont soumises, puissent apprécier leur vulnérabilité, prennent des mesures pour la réduire et adoptent des comportements adaptés. Ceci suppose une dynamique nationale relayée au plan local (sensibilisation notamment de tous autour de la journée internationale du 13 octobre), une montée en compétence des différents acteurs ;
- **Définir les conditions d'une démarche participative multi-acteurs et multi-risques** afin de produire des outils évolutifs, aux performances évaluées, adaptés aux besoins de chacun et s'appuyant sur des connaissances solides ; ceci suppose d'identifier, de partager, de pérenniser les acquis et de mettre en valeur les actions exemplaires, de créer des occasions de rencontres et de débats ;
- **Renforcer les coopérations à l'échelle territoriale et internationale entre les acteurs de la prévention du risque et de la résilience** ; ceci suppose d'identifier les acteurs existants, d'en faire émerger de nouveaux, en partant des besoins des territoires et de proposer des outils de mise en commun (centres de ressources, journées de rencontres, etc.) ;
- **Représenter la société civile et les parties prenantes dans les instances de prévention et de gestion des risques.**

En interne, l'organisation doit être renforcée et optimisée en travaillant notamment à :

- Ouvrir l'association, notamment aux acteurs de la prévention des risques technologiques, à ceux de la gestion de crise et de la construction ;
- Favoriser l'écoute, l'implication et le rayonnement de l'ensemble de nos membres qu'ils soient personnes physiques ou personnes morales ;
- Professionnaliser et stabiliser le fonctionnement de l'association, dans un contexte de forte croissance et d'un budget très important donnant à l'association le statut de pouvoir adjudicateur. Cette professionnalisation passe par la mise en place de nouveaux outils de pilotage et de suivi (ex : outil de management de projet, d'espaces partagés de travail et de mesure de l'impact des actions menées), la révision et l'optimisation de procédures et d'outils préexistants (ex : refonte du site internet) mais également des actions de formation ;
- Assurer un fonctionnement fluide entre le siège et les antennes territoriales (une antenne ayant été créée à Aix-en-Provence et un référent territorial « Antilles-Guyane » ayant été basé en Martinique dès 2022), entre les équipes opérationnelles de salariés et les bénévoles, entre les missions opérationnelles et le conseil scientifique ;
- Renforcer sa communication pour mieux faire connaître l'association et créer les conditions de son élargissement, mieux associer l'ensemble des adhérents aux actions et organiser des remontées régulières d'idées ;
- Renforcer la capacité d'animation, notamment au niveau territorial de l'association.

#### 4. Nos cibles prioritaires

Notre association poursuivra l'animation de débats d'experts, qui permettent de décroquer les savoirs, d'analyser, de comprendre et d'anticiper. Cette animation pourra prendre diverses formes (webinaires et conférences, universités d'été, groupes de travail et ateliers...). Elle permettra de consolider et développer une culture du risque commune au sein de l'association.

Mais nous voulons aussi que nos travaux conduisent à présenter des résultats scientifiques et des recommandations pertinentes pour la réduction des risques de catastrophes, compréhensibles par le grand public et utiles pour lui.

Notre ambition étant de contribuer au développement de la culture du risque, notre cible prioritaire reste le grand public, c'est-à-dire les habitants de ce pays (en Hexagone et dans les Outre-mer), mais aussi les populations temporaires, notamment les touristes, français ou étrangers, ou encore les actifs sur leurs lieux de travail. La mobilisation du grand public passe nécessairement par un relais actif via les collectivités, les industriels, les services de l'État et les autres acteurs territoriaux qu'il s'agit également d'impliquer activement (association, formation...) dans le projet de l'AFPCNT.

Pour atteindre toute la population, les campagnes de communication nationales sont à compléter par des communications locales et de proximité en s'appuyant notamment sur les acteurs et les réseaux déjà en place qu'il convient d'impliquer à nos côtés.

Le retour d'expérience sur l'année 2022 témoigne de la nécessité de développer la mobilisation de relais territoriaux, de personnes de confiance, de personnalités proches du grand public, ainsi que des prescripteurs. Les enquêtes menées en 2022 sur la notoriété de la journée nationale de la résilience du 13 octobre mais également sur les freins et les leviers en matière d'implication citoyenne dans la prévention des risques<sup>1</sup> nous invitent à nous saisir des résultats pour adapter nos outils et nos éléments de langage.

Dans ce cadre, la valorisation et le partage d'expériences, la capitalisation de témoignages d'acteurs de terrain, le travail sur la mémoire des risques et l'accompagnement d'actions exemplaires sur les territoires sont des axes de travail à développer.

Le grand public regroupe divers groupes de population et des contextes locaux parfois très différents qu'il convient de considérer pour contribuer une résilience individuelle et collective optimisée. Les actions mises en œuvre doivent permettre au grand public de mieux connaître les risques et les moyens de s'en prémunir. Il s'agit de poursuivre la sensibilisation sur la préparation à faire face et les comportements réflexes adaptés en cas d'évènement. Il s'agit également de convaincre l'ensemble de nos bénéficiaires d'agir en prévention en réduisant leur vulnérabilité physique et organisationnelle au sein de leur habitation mis également dans le cadre de leurs activités professionnels, de loisirs ou plus largement du quotidien. Le jeune public reste une cible prioritaire afin de contribuer à de futurs adultes plus résilients.

Les actions territoriales conduites en 2022 sur des publics captifs (ex : scolaires, salariés) confirment l'intérêt de continuer à travailler en faveur de ces cibles. Les travaux sur les personnes vulnérables et fragiles (personnes âgées, handicapées, enfants, etc.) sont à poursuivre ainsi que ceux à destination des populations touristiques.

Les enseignements de l'année 2022 nous invitent également à travailler davantage à l'accompagnement, la sensibilisation et la mobilisation des collectivités territoriales (services techniques et élus) comme cibles intermédiaires en lien notamment avec des associations de collectivités ainsi que des partenaires tels que le CNFPT et l'AITF. La sensibilisation et la mobilisation d'acteurs territoriaux proches des citoyens et en lien avec leur quotidien tels que les associations locales non spécialisées dans la prévention des risques, les notaires, les agences immobilières, les auto-écoles (notamment face aux risques d'inondation) ... restent des champs à explorer pour cette année 2023. Les liens avec les acteurs de l'aménagement et ceux de la formation sont également à développer.

---

<sup>1</sup> Manque de connaissance des risques et des capacités d'actions, manque de préparation individuelle et collective, sous-estimation du rôle de la prévention, souhait d'un accompagnement technique et d'une meilleure connaissance des acteurs locaux impliqués dans la gestion des risques, manque de temps... Ces enseignements témoignent de la nécessité d'adapter les messages aux territoires et de s'insérer dans le temps de nos cibles.

## 5. Principes du plan d'actions 2023

Comme indiqué dans le projet associatif de l'AFPCNT pour les quatre prochaines années et rappelé ci-avant, l'Association s'est fixée **cinq priorités pour contribuer au développement au sein de la population et des acteurs socio-économiques d'une culture de la résilience reposant sur la prévention des risques de catastrophes naturelles et technologiques.**

Ces cinq priorités se traduiront par des actions concrètes et opérationnelles, au niveau national comme au niveau local.

Les actions présentées ci-après par priorité, au titre du plan d'actions 2023, ne sont pas exhaustives. Elles sont les principales actions envisagées par l'AFPCNT et ses membres.

Au-delà du prolongement d'actions initiées en 2022 et du lancement de nouveaux projets, certaines actions du programme 2022 inachevées, ou restant à engager au 31 décembre 2022, seront réalisées en 2023 et feront parties intégrantes de la feuille de route de cette année.

Les dépenses directes portées par l'AFPCNT portent sur des actions :

- Effectuées en régie (avec nos moyens propres, permanents salariés et bénévoles),
- Sous-traitées à des prestataires externes dans le respect des règles de la commande publique,
- Menées en partenariat dans le cadre de conventions dédiées avec des membres, ou non, de l'AFPCNT.

Ne sont pas pris en compte les projets de nos partenaires portés à la connaissance de l'AFPCNT et au service de l'objectif de promotion de la culture de la prévention et de la résilience qui pourront être soumis à demande de subvention directe auprès de la DGPR.



## Priorité 1 : Contribuer au développement de la culture du risque en France et au succès de la journée du 13 octobre

### Description

À travers sa structure et son réseau de membres, l'AFPCNT contribuera au **développement de la culture du risque** en France.

Pour cela, l'AFPCNT travaillera à la **mise en place et à l'animation d'un réseau de référent « culture du risque »** sur le territoire national. Cela passera notamment par le **lancement et le déploiement de la marque « sKarabée »**. L'AFPCNT veillera au **recueil et au partage des bonnes pratiques** ainsi qu'à la **reconnaissance et au rayonnement des actions menées** par des porteurs nationaux ou locaux. Le projet contribuera au **soutien** et à la **multiplication d'actions nationales et locales** autour de la journée du 13 octobre.

Elle poursuivra son **développement d'outils et d'actions emblématiques** dédiés, dont certains à dimension **multirisques** mais également d'autres spécifiques à certains risques majeurs. En 2023 l'accent sera mis sur **les avalanches, les inondations, les feux de forêt et les séismes**. Une attention particulière sera portée à la **stratégie de communication et d'accompagnement de ses outils ainsi qu'à la mesure de performance de ces derniers**. Il s'agira de veiller à mettre à disposition et à promouvoir les outils développés au plus proche de nos cibles et à être à l'écoute de leur retour quant à l'intérêt des productions mises à disposition et à leurs besoins en termes de développement. Ce déploiement accompagné nécessitera de conclure des partenariats spécifiques.

Un travail spécifique sera conduit sur **l'identification et la valorisation des actions d'innovation et d'implication citoyennes en matière de prévention et de réduction des risques**.

**L'écoute des citoyens** quant à leur compréhension, leurs attentes et leurs besoins pour devenir plus résilients sera poursuivie et élargie aux collectivités et aux industriels, notamment au travers d'enquêtes et d'ateliers d'échanges.

L'AFPCNT s'efforcera de **mobiliser des relais locaux du quotidien des Français** pour les impliquer à ses côtés dans le développement de la culture du risque : enseignants, associations locales, structures touristiques, agences immobilières, notaires, auto-écoles, etc.

Concernant la **journée du 13 octobre**, il s'agit de poursuivre les actions lancées en 2022 pour **faire connaître l'événement** par des actions de communication nationales et locales, pour **inciter les acteurs de la prévention des risques et de la gestion de crise à s'engager** dans cet événement, de **recenser et de valoriser les actions prévues en 2023** et **d'organiser des actions de l'AFPCNT** dans le cadre de cet événement national sur 2023.

Si l'objectif à terme est bien de rendre populaire une journée dédié à la prévention, partout et pour tous, l'accent sera mis en 2023 sur **une quarantaine de territoires** (échelles communales et supra) présentant des caractéristiques différentes, en visant une répartition sur l'ensemble des territoires en métropole et dans les Outre-Mer. Le projet contribuera au **soutien** et à la **multiplication d'actions nationales et locales** autour de la journée du 13 octobre 2023.

Au **grand public (notamment le jeune public, les adultes, les personnes vulnérables et leurs accompagnants)**, viendront s'ajouter les cibles prioritaires que sont **les collectivités locales et les industriels**.

**Le coût prévisionnel de cette priorité est de 1 734 000 euros.**

Les **grandes ambitions autour de cette priorité** seront :

### **P1A - Contribuer au développement de la communication sur la culture du risque et au rayonnement de la journée du 13 octobre – Cibles « Grand public, collectivités et industriels »**

**Montant prévisionnel : 387 000 euros**

#### *Principales actions*

##### **Développement et accompagnement d'outils**

- Accompagner les supports nationaux de communication développés en 2022 et 2023 ;
- Développer de nouveaux supports nationaux de communication en 2023 ;
- Élaborer des documents de vulgarisation et de sensibilisation à l'attention du grand public et des autres publics cibles dont les collectivités (quizz, glossaires, catalogues, abécédaires, BD, kits de vulgarisation, jeux, lotokit, memokit...) ;
- Développer un outil de photolangage « risques technologiques » (méthode basée sur un processus associatif entre des images et des pensées – émotions et ayant pour objectif la prise de parole des personnes en groupe) en collaboration avec le Cypres ;
- Développer une série de plaquettes sur la construction en zone à risques constructibles en collaboration avec l'AQC ;
- Développer une série de scénettes théâtrales facilement mobilisables (co-production envisagée notamment avec la compagnie Essentiel Ephémère) ;
- Développer un forum Risk'investigation « tout savoir sur le risque industriel » / « Polluboum » en collaboration avec l'IFFO-RME et l'Irma ;
- Publier un calendrier éphéméride des risques majeurs en collaboration avec le BRGM ;
- Publier et valoriser une BD sur le séisme de 1909 et le risque sismique en France ;
- Publier une BD sur la prévention des risques majeurs et la culture du risque ;
- Publier des outils de sensibilisation sur les avalanches en lien avec l'AIRAP ;
- Publier des outils de sensibilisation sur les séismes en lien avec l'AFPS ;
- Valoriser, déployer et poursuivre le développement de versions complémentaires du jeu « OuraGame » en collaboration avec le CNRS ;
- Expérimenter une plateforme numérique mutualisée pour le partage d'informations et l'anticipation des risques entre les différents acteurs concernés du bassin de vie en collaboration avec l'Ormes.

##### **Mise en œuvre d'actions de communication**

- Identifier, mobiliser et valoriser des grands témoins proches des cibles visés tant sur la mémoire et la culture du risque, que sur la journée du 13 octobre ;
- Organiser des actions de sensibilisation des journalistes ;
- Organiser une campagne de promotion la PQR, la presse spécialisée et les médias tournés vers les jeunes en métropole et en Outre-Mer ;
- Réaliser des documentaires thématiques (dont des mini-séries en lien avec l'Esprit Sorcier TV sur le thème de la prévention des risques, des regards d'enfants, des paroles de victimes et d'élus ou encore une radio de type « radio DGALN ») ;
- Développement d'un MOOCKY à destination du tout public pour le 13 octobre : petits modules d'une heure sur des thématiques générales en collaboration avec l'IFFO-RME ;

- Organiser des ateliers territoriaux d'échanges et de sensibilisation thématiques avec l'appui de nos adhérents ;
- Mettre en place et animer une chaîne YouTube dédiée à la culture du risque, de la sécurité et de la résilience des populations ainsi qu'aux territoires exposés aux risques majeurs en collaboration avec l'Ormes.

### Indicateurs

- Nombre et types d'outils et d'actions réalisés et diffusés.
- Population concernée par la diffusion.
- Grands témoins identifiés et mobilisés.
- Revue de presse, nombre d'articles publiés, nombre de personnes touchées par ce biais.

### **P1B - Recenser, analyser et valoriser les actions exemplaires de développement de la culture du risque, notamment à l'occasion du 13 octobre** **Montant prévisionnel : 80 000 euros**

### Principales actions

- Faire connaître l'AFPCNT comme un partenaire national français incontournable en matière de RRC, de culture du risque et de résilience ;
- Contribuer à la reconnaissance, la partage, le rayonnement et la valorisation des actions en faveur du développement de la culture du risque et de la résilience en France via le dispositif sKarabée ;
- Formaliser un recueil d'une sélection d'actions de développement de la culture du risque au niveau national et internationale en s'appuyant notamment sur les retours d'expérience formalisés en 2022 ;
- Formaliser un retour d'expérience d'une sélection d'actions menées par des acteurs nationaux et locaux à l'occasion de l'édition 2023 de la journée du 13 octobre.

### Indicateurs

- Déploiement, animation et suivi du dispositif sKarabée ; nombre d'actions marquées en 2023.
- Mention des actions prévues par l'AFPCNT au niveau français sur le site UNDRR.
- Recueil des actions emblématiques culture du risque publié.
- Retour d'expérience d'une sélection d'actions emblématiques « 13 octobre » de porteurs nationaux et locaux publié ; nombre de partenaires mobilisés, population concernée par la diffusion et nombre de territoires concernés.

### **P1C - Inciter les acteurs de la prévention des risques en France à organiser des actions de développement de la culture du risque, notamment à l'occasion du 13 octobre** **Montant prévisionnel : 80 000 euros**

#### *Principales actions*

- Relayer activement l'appel à projets interministériels sur la journée du 13 octobre ;
- Contribuer au kit de communication interministériel relatif à la journée du 13 octobre ;
- Communiquer sur les retours d'expériences formalisés sur les actions réalisées par l'AFPCNT et d'autres porteurs nationaux et locaux à l'occasion du 13 octobre 2022 ;
- Engager une action de sensibilisation auprès de relais spécifiques : notaires et agences immobilières (concernant l'Information des Acquéreurs et des Locataires IAL), auto-écoles (concernant bons comportements en cas de pluies intenses et d'inondation pour cette cible spécifique), etc.

#### *Indicateurs*

- Outils de communication mis à disposition.
- Relai effectif de l'appel national à projets.

### **P1D - Organiser sous pilotage de l'AFPCNT et de ses partenaires une série d'actions de développement de la culture du risque dont certaines lors de la journée du 13 octobre 2022 ou autour de cette journée** **Montant prévisionnel : 734 000 euros**

#### *Principales actions*

- Organiser une seconde édition du concours de productions artistiques Art et Risk ;
- Organiser un concours de motion design sur la culture du risque, la prévention et la résilience face aux risques majeurs en lien avec les établissements d'enseignement dans le domaine ;
- Accompagner et valoriser des productions dans les établissements scolaires dans le cadre de l'édition 2023 du projet « petits sKarabées » ;
- Finaliser et tester le dispositif « PPMS box », jeu sur table permettant de réaliser de façon facilitée des exercices PPMS, en collaboration avec l'IFFO-RME ;
- Co-organiser l'édition 2023 du Résilience Tour et les 12 étapes envisagées en collaboration avec l'IRMa ;
- Organiser et tirer le bilan l'édition 2023 puis préparer l'édition 2024 de la démarche d'exercices flash « Prépa'Risk » ;
- Finaliser la conception et organiser une première édition de l'exposition « 100 Risques » sur Bordeaux en collaboration avec divers partenaires artistiques et les acteurs locaux en mobilisant certains experts membres de notre association ;
- Organiser une seconde édition de la table ronde avec l'IMDR sur le thème de la résilience ;
- Organiser des ateliers de sensibilisation et de préparation des acteurs territoriaux en lien avec l'IMT Alès ;
- Organiser des mobilisations territoriales « eau, risques et sport » en collaboration avec l'ANEB ;
- Organiser la première édition de la caravane de la résilience (série de conférences territoriales « assurance et risques ») en collaboration avec la MRN, France assureurs et Assurance prévention ;
- Organiser une session de déploiement du photolangage inondation sur la zone sud en collaboration

avec le Cyprès et la Maison Régionale de l'Eau ;

- Organiser un cycle de conférences et de rencontres territoriales sur les freins et les leviers de la résilience territoriales en collaboration avec le HCFRN ;
- Organiser un cycle de 4 conférences d'une journée de sensibilisation au changement climatique et aux risques majeurs auprès de 4 grands opérateurs d'infrastructures (Veolia, GRTGaz, Enedis et Orange) en collaboration avec le HCFRN ;
- Organiser la seconde édition de l'évènement « Tous résilients face aux risques » à destination des élus de Vendée pour une réalisation à l'occasion de la date anniversaire de Xynthia le 28 février 2024 ;
- Mettre en place un accélérateur d'initiatives territoriales « culture des risques industriels » en collaboration avec AMARIS ;
- Organiser un évènement médiatique de sensibilisation aux risques sur le Pont du Gard le 30 juin 2023 ;
- Organiser l'édition 2023 d'Envirorisk en collaboration avec le Pôle Safe ;
- Préparer un festival de théâtre sur les risques majeurs dont la première édition aura lieu en 2024 (partenariat avec la compagnie Essentiel Ephémère à l'étude) ;
- Participer à des actions locales de sensibilisation en collaboration les partenaires locaux demandeurs ;
- Organiser un concours d'innovations et d'initiatives locales citoyennes en matière de RRC ;
- Formaliser un retour d'expérience des actions menées par l'AFPCNT à l'occasion de l'édition 2023 de la journée du 13 octobre.

### Indicateurs

- Retour d'expérience des actions « culture du risque et 13 octobre » de l'AFPCNT publié.
- Population concernée par la diffusion.
- Nombre de partenaires mobilisés.
- Nombre de territoires impliqués.

### **P1E – Se doter d'outils de démonstration pour préparer l'avenir**

**Montant prévisionnel : 250 000 euros**

#### *Principales actions*

- Établir un recueil des unités mobiles existantes pour le développement de la culture du risque ;
- Organiser une démarche d'écoute de nos cibles et des utilisateurs potentiels sur les attentes et leurs suggestions ;
- Créer des unités mobiles de type bus itinérants pour le développement de la culture du risque ;
- Contribuer à la création et à l'animation d'un site fixe d'essais et de sensibilisation grand public à la protection du bâti contre les inondations en collaboration avec FloodFrame ;
- Mobiliser les démonstrateurs inondation existants en lien avec le SCHAPI ;
- Mobiliser la table vibrante mobile, avec et sans réalité virtuelle, en lien avec les Pompiers de l'Urgence Internationale (PUI) ;
- Développer une unité mobile « communication » à l'attention des sinistrés en cas de crise mais également comme outil de sensibilisation en temps de « paix » en collaboration avec Partagence.

#### *Indicateurs*

- Recueil publié.
- Rapports d'étude et de présentation sur les unités mobiles à créer ou en cours de création.
- Disponibilité d'une unité mobile.
- Retours d'expériences formalisés sur les actions de terrain.
- Population touchée.

### **P1F – Développer des démarches d'écoute et évaluer l'efficacité des actions menées -**

**Montant prévisionnel : 200 000 euros**

#### *Principales actions*

- Lancer une nouvelle étude de notoriété sur la journée du 13 octobre et comparaison aux résultats issus d'une enquête analogues 2022
- Réaliser des focus territoriaux d'enquêtes sur les freins et les leviers pour une implication citoyenne en matière de prévention des risques sur la Gironde en collaboration avec le CD 33 et sur les Alpes collaboration avec le PARN
- Organiser une démarche d'écoute des collectivités et autres relais territoriaux quant à leurs attentes et leurs besoins pour développer la culture du risque et la résilience territoriale
- Questionner les citoyens sur leur perception et leur appropriation de la notion de résilience
- Conduire des enquêtes d'impact sur une sélection d'actions de sensibilisation avec l'appui de sociologues
- Conduire une étude sur l'appropriation en matière de débroussaillage (risque feux de forêt) en s'appuyant sur un territoire test (Gard) en collaboration avec l'IMDR.

#### *Indicateurs*

- Rapports d'enquête publiés
- Nombre de personnes interrogées
- Note d'identification des besoins des acteurs territoriaux

### *Bénéficiaires*

L'association communiquera auprès du grand public, des collectivités et des entreprises.

Elle apportera son **soutien aux principaux acteurs de la réduction des risques de catastrophe** : collectivités, industriels, organismes experts, gestionnaires d'entreprises et d'établissements recevant du public, services de l'Etat, etc.

Elle animera le réseau associatif de la prévention des risques naturels et technologiques.

Elle veillera à une action pluridisciplinaire et à associer les différents ministères concernés par Les différents actions (Ecologie, Intérieur, Outre-mer, Education nationale, Culture, etc.).

### *Moyens matériels et humains*

L'association qui a vu ses effectifs augmenter notablement sur 2022 (CDI, CDD, stagiaires, post-doctorats...) poursuivra le renforcement de son équipe salariée pour animer le projet associatif dans son ensemble. Cette évolution sera poursuivie sur les années suivantes.

Outre les bénévoles, **la priorité 1 mobilisera 10 salariés soit 4 ETP dont 2 recrutements.**

L'association poursuivra et développera sa posture de tête de réseau par l'animation des acteurs de la prévention des risques nationaux et locaux. Cette animation prendra diverses formes : ateliers de travail, séminaires, conférences...Les partenariats avec le réseau associatif national et local seront développés afin de démultiplier l'action et le déploiement du projet de nombreux territoires français.

L'association produira des outils utiles aux organisations et aux territoires (plaquettes, brochures, clips, affiches, etc.).

## Priorité 2 : Favoriser la résilience des territoires et des organisations

### Description

**Favoriser la résilience des territoires et des organisations aux risques majeurs** nécessite de combiner différentes approches recouvrant des cibles, des échelles d'intervention et des modes de faire multiples. Un **groupe de travail (GT) « Résilience des territoires »** sera mis en place et animé afin de coordonner et poursuivre les travaux sur cette thématique. Les études en cours sur les démarches de reconnaissances de la résilience ainsi que la résilience des réseaux sera poursuivie. Les expérimentations en cours sur « **risques et tourisme** » ainsi que la **vulnérabilité des EHPAD et des aéroports** seront poussées plus avant vers une dimension multirisque et nationale.

Le **GT « Personnes fragiles et vulnérables »** explorera de nouvelles dimensions (ex : renforcement de la santé communautaire) et donnera lieu à de nouveaux ateliers territoriaux d'échanges.

En matière de réduction de la vulnérabilité, les collaborations entreprises en 2022 sur les **bâtiments résilients** permettront de disposer d'un état des lieux des référentiels existants et de poursuivre les expérimentations (ex : bâtiments performants résilients) et les enquêtes envisagées.

**L'approche « BBB »** (« Build Back Better » : mieux reconstruire, mais aussi « Build Before Better » : construire mieux) est une autre approche qui vise à aménager et à construire en intégrant des principes de réduction de la vulnérabilité et de renforcement de la résilience aux catastrophes.

La mise en œuvre de cette approche se fera par le déploiement progressif de démarches transversales au sein des territoires, visant à la mobilisation des hommes de l'art, professionnels et acteurs locaux sur des secteurs exposés aux risques majeurs. Le GT « BBB » mis en place fin 2022 sera réuni. La première étape des travaux sur la reconstruction post-inondation sera menée à bien et conduira à la réalisation d'un atelier territorial et la publication de différents livrables (ex : synthèse bibliographique et analyse de retours d'expérience).

L'année 2023 permettra de mobiliser **des « focus groups », des ateliers citoyens, des ateliers des alternatives** pour impliquer la société civile dans la conception de dispositifs de résilience ainsi que des besoins de travaux complémentaires.

Des partenariats clés, identifiés sur 2022 (ex : écoles d'ingénieurs et d'architecture ou les universités), seront formalisés et mobilisés sur 2023 pour insuffler de la résilience sur les territoires français.

Le principe de conférences régionales des acteurs impliqués, imaginé en 2022, sera déployé sur 5 territoires en 2023.

**Le coût prévisionnel de cette action est de 335 000 euros.**



## Priorité 2

# Favoriser la résilience des territoires et des organisations

Les **grandes ambitions de cet axe visant à favoriser la résilience des territoires et des organisations** seront :

### **P2A - Coordination acteurs, animation nationale sur la résilience et mobilisation de relais et d'expérimentations territoriales**

**Montant prévisionnel : 130 000 euros**

#### *Principales actions*

- Mettre en place et réunir le GT national sur la résilience ;
- Organiser un séminaire sur la résilience à l'occasion de la journée du 13 octobre en collaboration avec l'IMDR ;
- Poursuivre le travail de recensement des approches de la résilience et définir un ensemble de repères partagés des différents modes opératoires possibles en matière de reconnaissance de la résilience ;
- Poursuivre les réflexions sur les référents territoriaux et la mise en réseau des acteurs sur le territoire hexagonal ;
- Publier un premier état des lieux sur la stratégie de résilience des territoires à la défaillance des réseaux et des infrastructures ;
- Publier un premier état des lieux sur la stratégie de résilience des territoires alpins ;
- Publier des articles nationaux afin de valoriser des bonnes pratiques en matière de résilience des entreprises en collaboration avec RESILIANCES ;
- Caractériser un parcours d'accompagnement des sinistrés dont l'habitation a subi des dégradations dues au retrait gonflement des sols argileux en collaboration avec Calyxis.

#### *Indicateurs*

- Rapports d'activité du GT national et des GT thématiques.
- Rapports d'études thématiques publiés.
- Réflexion publiée sur les référents territoriaux.

## Priorité 2

# Favoriser la résilience des territoires et des organisations

### **P2B - Animation et réflexions thématiques dans le domaine de la résilience des territoires et des organisations face aux RN et RT**

**Montant prévisionnel : 135 000 euros**

#### *Principales actions*

- Animer un GT national, organiser une rencontre nationale et conduire des expérimentations sur le sujet des risques et du tourisme, notamment en territoires de montagne en collaboration avec le PARN et le Cyprès ;
- Expérimenter le renforcement de la santé communautaire via l'élaboration d'un protocole de garantie de continuité de prise en charge des personnes fragiles en cas d'évènements en collaboration avec Calyxis ;
- Suivre des expérimentations et organiser de nouvelles expérimentations relatives à la résilience des organisations en lien avec l'outil RESISCORE et en collaboration avec RESILIANCES ;
- Participer aux Trophées des bâtiments résilients en collaboration avec la MRN et l'ensemble des partenaires impliqués ;
- Contribuer au référentiel de la résilience du bâti face aux aléas naturels en collaboration avec la MRN ;
- Poursuivre l'expérimentation « bâtiments performants résilients » en collaboration avec l'AQC et la MRN ;
- Animer un GT sur l'utilisation des batardeaux par les citoyens exposés aux inondations et lancer une enquête « utilisateurs » en collaboration avec la MRN et Mayane ;
- Réaliser un portrait de territoire national sur les EHPAD face aux risques majeurs et organiser des exercices tests en collaboration avec le Cyprès et Calyxis ;
- Réaliser un portrait de territoire sur les aéroports face aux risques majeurs en collaboration avec le Cyprès et d'autres partenaires (PROAVIA, RESILIANCES, etc.).

#### *Indicateurs*

- Rapports d'activité du GT national et des GT thématiques.
- Rapports d'études thématiques publiés.

### **P2C – Animation et réflexions dans le domaine du « Build Back Better » (BBB)**

**Montant prévisionnel : 70 000 euros**

#### *Principales actions*

- Animer un GT national sur la thématique BBB ;
- Animer un GT national sur la reconstruction post-inondation, organiser un séminaire territorial sur le sujet et publier une synthèse bibliographique et d'analyse du retour d'expérience en collaboration avec le CEPRI ;
- Assurer la mise en place déjà engagée de l'annuaire du Mieux [Re]Construire ;
- Établir une vision du Mieux [Re]Construire et des potentialités offertes à l'aide notamment d'une saisine du Conseil scientifique sur le sujet ;
- Établir un état des lieux des formations d'enseignement supérieur : ING et Architecture ;
- Établir un bilan des transformations intervenues à Toulouse en aménagement et en construction à la suite de la catastrophe AZF de 2001, en relation avec les préconisations faites à la suite de cet accident industriel ;
- Réaliser une étude exploratoire suivie d'une étude de cas sur le patrimoine culturel exposé aux risques naturels ou technologiques mettant en évidence les actions engagées (exemple du bouclier Bleu) et les besoins ;
- Poursuivre les ateliers d'architecte avec l'ENSA Paris – La Villette ;
- Mener une réflexion plus globale sur la question de la résilience des bâtiments publics ;
- Mener une réflexion sur la dimension économique du sujet et notamment en lien avec la question des matériaux et des chaînes d'approvisionnement.

#### *Indicateurs*

- Rapport d'activité du GT BBB, nombre de membres.
- Des rapports thématiques publiés sur le sujet BBB.
- Publication et mise à jour de l'annuaire sur le site de l'AFPCNT.

## Priorité 2

# Favoriser la résilience des territoires et des organisations

### *Bénéficiaires*

L'association communiquera sur ces actions auprès du grand public.

Elle apportera son soutien aux principaux acteurs de la réduction des risques de catastrophe : services de l'État, collectivités, industriels, organismes experts, gestionnaires d'entreprises et d'établissements recevant du public...

Elle animera le réseau associatif de la prévention des risques naturels et technologiques.

Elle impliquera les acteurs de la construction et de l'aménagement du territoire sur le « Build Back Better ».

Elle veillera à une action interministérielle (Ecologie, Intérieur, Outre-mer, Education nationale, Culture, etc.) et pluridisciplinaire.

### *Moyens matériels et humains*

L'association qui a vu ses effectifs augmenter notablement sur 2022 (CDI, CDD, stagiaires, post-doctorats...) poursuivra le renforcement de son équipe salariée pour animer le projet associatif dans son ensemble. Cette évolution sera poursuivie sur les années suivantes.

Outre les bénévoles, **la priorité 2 mobilisera 5 salariés équivalents à 3 ETP.**

L'association poursuivra et développera sa posture de tête de réseau par l'animation des acteurs de la prévention des risques nationaux et locaux. Cette animation prendra diverses formes : ateliers de travail, séminaires, conférences... Les partenariats avec le réseau associatif national et local seront développés afin de démultiplier l'action et le déploiement du projet de nombreux territoires français.

L'association produira des outils utiles aux organisations et aux territoires (plaquettes, brochures, clips, affiches,...).

## Priorité 3 : Favoriser la montée en compétences des acteurs

### *Description*

En partenariat avec des membres et partenaires déjà reconnus comme organismes de formation, il sera développé, à l'échelle d'unités géographiques préalablement définies et considérées comme sensibles et prioritaires, la **sensibilisation des jeunes et des encadrants à la prévention des risques naturels et technologiques**. La mise en place d'une animation dédiée autour d'un pôle « formation » au sein de l'AFPCNT sera étudié.

Un état des lieux national des formations sera progressivement établi.

Une première version d'un **parcours de formation mutualisé à l'attention des collectivités et autres décideurs territoriaux** sera établie. De nouveaux modules de formation, à destination d'autres publics prioritaires seront progressivement développés en partenariat étroit avec les membres de l'association.

Des exercices, des séminaires... seront également l'occasion de favoriser le partage d'expérience et la montée en compétences des acteurs.

**Le coût prévisionnel de cette action est de 285 000 euros.**

## Priorité 3

### Favoriser la montée en compétences des acteurs

Les **grandes ambitions de ce projet visant à développer les compétences des acteurs dans le domaine de la RRC** seront :

#### **P3A Etat des lieux, parcours de formation mutualisé et production technique**

**Montant prévisionnel : 150 000 euros**

##### *Principales actions*

- Animer un GT national sur le sujet de la montée en compétences de acteurs au niveau national ;
- Recenser les entités et les catalogues de formations clés existants dans le domaine ;
- Poursuivre de la démarche d'écoute des besoins et des attentes des acteurs en matière de formation et de développement de compétences ;
- Consolider et mettre en œuvre une première version d'un parcours mutualisé en 2023 ;
- Élaborer des kits de formation et monter des modules de formation spécifique (dont des MOOC avec le CNFPT et l'AQC) sur le thème de la résilience ;
- Formaliser des recommandations et conseils utiles à l'attention des collectivités pour la réalisation de DICRIM performants sur la base d'une analyse de l'existants et de l'écoute d'acteurs.

##### *Indicateurs*

- Rapport d'activités du GT national.
- Publication d'un recensement optimisé.
- Conduite de la démarche d'écoute et publication des résultats.
- Publication du parcours de formation mutualisé.
- Nouveau Kit de formation sur la résilience et les risques Journées de sensibilisation aux risques et à la résilience.

#### **P3B Actions territoriales**

**Montant prévisionnel : 135 000 euros**

##### *Principales actions*

- Organiser 2 sessions territoriales de sensibilisation aux responsabilités des collectivités en matière de prévention des risques majeurs ;
- Organiser une journée d'échanges sur le partage d'expérience entre acteurs ayant vécu des crises ;
- Organiser une formation de formateurs de référents territoriaux « éducation nationale » en collaboration avec l'IFFO-RME ;
- Organiser une formation de formateurs de référents territoriaux « collectivités » au travers de sessions de formation test en collaboration notamment avec l'IFFO-RME ;

##### *Indicateurs*

- Nombre de sessions organisées.
- Nombre de participants.

## Priorité 3

### Favoriser la montée en compétences des acteurs

#### *Bénéficiaires*

L'association développera des actions de montées en compétences sur la résilience à l'attention d'un large public du citoyen aux principaux acteurs de la réduction des risques de catastrophe : services de l'État, collectivités, industriels, organismes experts, gestionnaires d'entreprises et d'établissements recevant du public...

Elle animera le réseau associatif de la prévention des risques naturels et technologiques.

Elle impliquera les acteurs de la formation dans le domaine de la prévention des risques naturels et technologiques.

Elle veillera à une action interministérielle (écologie, intérieur, outre-mer, éducation nationale, culture...) et pluridisciplinaire.

#### *Moyens matériels et humains*

L'association qui a vu ses effectifs augmenter notablement sur 2022 (CDI, CDD, stagiaires, post-doctorats...) poursuivra le renforcement de son équipe salariée pour animer le projet associatif dans son ensemble. Cette évolution sera poursuivie sur les années suivantes.

Outre les bénévoles, **la priorité 3 mobilisera 4 salariés équivalents à 1,5 ETP dont 1 recrutement.**

L'association poursuivra et développera sa posture de tête de réseau par l'animation des acteurs de la prévention des risques nationaux et locaux. Cette animation prendra diverses formes : ateliers de travail, séminaires, conférences... Les partenariats avec le réseau associatif national et local seront développés afin de démultiplier l'action et le déploiement du projet de nombreux territoires français.

L'association produira des outils utiles aux organisations et aux territoires (plaquettes, brochures, clips, affiches,...).

## Priorité 4 : Développer la résilience des territoires ultramarins par le développement du réseau des acteurs

### Description

L'AFPCNT a mis en place en décembre 2020 un groupe de travail « Résilience des Outre-Mer aux risques majeurs ». Ce groupe de travail vise à **partager des d'expériences entre territoires** présentant souvent des problématiques similaires bien que géographiquement éloignés. Il fédère sept groupes locaux qui se constituent progressivement dans les territoires ultra-marins et se dotent de leur propre programme d'actions.

En 2023, l'AFPCNT souhaite **accroître sa présence sur les territoires ultramarins** en développant les groupes locaux (représentativité, nombre, etc.), notamment en organisant des actions au niveau local et des réunions en présentiel.

Plusieurs **conventions de partenariat** ont été signées avec des collectivités, des associations et d'autres organismes afin de développer ces actions territoriales. La **présence d'une référente territoriale « Antilles-Guyane »**, basée en Martinique, permet notamment d'impulser de nouveaux partenariats et de nouvelles actions sur ces territoires.

En outre, le **projet interassociatif « culture du risque et sécurité civile »** développé par le groupe de travail local de La Réunion (avec l'appui d'une équipe de prestataires) se poursuivra sur le territoire avec l'organisation d'un premier atelier interassociatif et d'actions de sensibilisation.

**Deux nouveaux groupes de travail locaux** seront par ailleurs constitués en 2023 : le premier à Saint-Martin/Saint-Barthélemy et le second en Polynésie française.

Concernant l'animation globale du réseau ultramarin de l'AFPCNT, la **plateforme collaborative d'échanges « Expertises.Territoires »** sera développée et alimentée au fil de l'année pour permettre aux membres ultramarins de partager leurs connaissances, leurs bibliographies et de travailler en réseau. Des formations seront organisées afin de permettre aux membres du réseau de s'approprier cet outil de travail.

Le groupe de travail Outre-Mer poursuivra également l'**organisation de réunions plénières régulières** afin de faire le point sur le programme d'actions et d'échanger entre territoires sur des sujets variés de la réduction des risques de catastrophes tels que l'habitat précaire, les risques littoraux, la mémoire des catastrophes ou encore les questions assurantielles. Des **webinaires thématiques** seront également organisés.

Enfin, l'AFPCNT souhaite organiser la **deuxième édition de son séminaire ultramarin tournant** en fin d'année 2023 en **Nouvelle-Calédonie**, en partenariat avec la Direction de la Sécurité Civile et de la Gestion des Risques du gouvernement. Ce séminaire ultramarin, et ouvert aux acteurs du Pacifique, traitera de plusieurs thématiques en lien avec la résilience aux risques majeurs sur ces territoires telles que la résilience de l'habitat, la formation des populations, les projets de relocalisation de populations et la coordination des projets scientifiques traitant de la RRC dans la région.

**Le coût prévisionnel de cette action est de 571 206 euros.**



Les **grandes ambitions de ce projet visant à développer le réseau ultramarin de l'AFPCNT** seront :

**P4A - Organisation de séminaires tournants en Outre-Mer autour du 13 octobre**

**Montant prévisionnel : 150 000 euros**

*Principales actions*

- Organiser le deuxième séminaire tournant ultramarin de l'AFPCNT en partenariat avec le Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie (représenté par la Direction de la Sécurité Civile et de la Gestion des Risques) (sous réserve de financement hors CPO) ;
- Organiser un village Résilience en marge du séminaire de Nouvelle-Calédonie (sous réserve de financement hors CPO) ;
- Co-organiser une journée de sensibilisation multirisque avec l'AFPS lors de leur colloque en Guadeloupe.

*Indicateurs*

- Tenue du séminaire en Nouvelle-Calédonie.
- Participation d'au moins 80 personnes, de Nouvelle-Calédonie, du Pacifique, des autres territoires ultramarins et de métropole.
- Nombre de partenaires mobilisés pour la journée de sensibilisation multirisques.
- Nombre de participants (scolaires, séminaristes) ayant assisté à la journée de sensibilisation multirisques.

**P4B – Coordination nationale du groupe de travail Résilience des Outre-Mer aux risques naturels et actions globales de communication, recherche, formation et valorisation des pratiques**

**Montant prévisionnel : 10 000 euros**

*Principales actions*

- Alimenter d'une plateforme numérique de partage de documents ;
- Réaliser une newsletter trimestrielle ;
- Alimenter la cartographie nationale des acteurs de la RRC pour les territoires ultramarins ;
- Animer le groupe de travail plénier.

*Indicateurs*

- Nombre d'inscrits sur la plate-forme d'échanges et nombre de ressources mises en ligne.
- Nombre de newsletters diffusées et nombre de destinataires.
- Nombre de participants au réseau national ultramarin.
- Nombre de participants aux réunions plénières.

**P4C – Coordination locale du groupe de travail Résilience des Outre-Mer aux risques naturels et actions territoriales en lien avec les GT locaux**

**Montant prévisionnel : 411206€**

*Principales actions*

- Animer des groupes locaux existants et mise en place de nouveaux groupes ;
- Réaliser des actions et des projets relatifs à la communication, l'information, la formation des populations locales et/ou professionnels en lien avec les acteurs institutionnels sur l'ensemble des territoires ultramarins dotés d'un groupe local.

*Indicateurs*

- Nombre de nouveaux groupes locaux.
- Nombre de participants dans les groupes locaux.
- Réalisation des micro-actions.

\*\*\*

*Bénéficiaires*

L'association développera des actions de montées en compétences sur la résilience à l'attention d'un large public du citoyen aux principaux acteurs de la réduction des risques de catastrophe sur les territoires d'Outre-Mer : services de l'État, collectivités, industriels, organismes experts, gestionnaires d'entreprises et d'établissements recevant du public, etc.

Elle animera le réseau associatif de la prévention des risques naturels et technologiques.

Elle veillera à une action interministérielle (écologie, intérieur, outre-mer, éducation nationale, culture...) et pluridisciplinaire.

*Moyens matériels et humains*

L'association aura vu ses effectifs augmenter notablement sur 2022 (CDI, CDD, stagiaires, post-doctorats...) pour animer le projet associatif dans son ensemble. Un référent territorial a été positionné en 2022 sur la zone Antilles-Guyane. Un nouveau référent territorial pourrait être sur un autre territoire d'Outre-Mer en 2023.

L'association poursuivra et développera sa posture de tête de réseau par l'animation des acteurs de la prévention des risques nationaux et locaux. Cette animation prendra diverses formes : ateliers de travail, séminaires, conférences... Les partenariats avec le réseau associatif national et local seront développés afin de démultiplier l'action et le déploiement du projet de nombreux territoires français.

L'association produira des outils utiles aux organisations et aux territoires (parcours et kits de formation, exercices plaquettes, brochures, clips, affiches...).

Outre les bénévoles, **la priorité 4 mobilisera 3 salariés équivalents à 2 ETP.**

## Priorité 5 : Poursuivre et développer les réflexions de fonds et les actions support

### Description

Sont regroupées sur cette priorité des thématiques à vocation de production, de recherche, de communication, de développement/fonctionnement de l'association ainsi que du suivi de la mise en œuvre de la CPO :

- **En externe** : poursuivre et développer les **réflexions de fond** ainsi que les **partenariats nationaux et internationaux** pour le développement de la résilience des territoires et des organisations face aux risques majeurs : les **états des lieux thématiques**, les **partages d'expérience**, les **réflexions scientifiques et techniques** seront poursuivies et encouragées afin d'alimenter les actions opérationnelles en faveur d'une résilience optimisée face aux risques et de l'anticipation des enjeux de demain en la matière ;
- **En interne** :
  - **Ouvrir l'association**, notamment aux acteurs de la prévention des **risques technologiques**, à ceux de la **gestion de crise et de la reconstruction**.
  - **Poursuivre la professionnalisation le fonctionnement de l'association**, dans un contexte de forte croissance (recrutement d'une directrice de projet, de plusieurs chargés de mission, pour atteindre la cible d'une dizaine de collaborateurs fin 2022 et renforcement de l'équipe en 2023) et d'un budget très important donnant à l'association le statut de pouvoir adjudicateur (optimisation d'un règlement des achats, formations dédiées, mise en place de procédures et d'outils, mobilisation d'une commission des achats, optimisation du schéma directeur informatique, optimisation des outils de management du personnel et du projet, mise en place d'une comptabilité analytique...).
  - **Assurer un fonctionnement fluide** entre le siège parisien et les futures antennes territoriales (nouveau déménagement du siège parisien), entre les équipes opérationnelles de salariés et les bénévoles, entre les missions opérationnelles et le conseil scientifique.
  - **Renforcer sa communication** pour mieux faire connaître l'association, promouvoir les actions réalisées et créer les conditions de son élargissement ; mieux associer l'ensemble des adhérents aux actions et organiser des remontées régulières d'idées.

**Le coût prévisionnel de cette action est de 433 000 euros.**

Les **grandes ambitions de ce projet visant à développer les réflexions de fonds (actions scientifique, actions internationale) et la professionnalisation de l'AFPCNT** seront :

### **P5A - Jouer le rôle de ciment intelligent entre acteurs**

**Montant prévisionnel : 50 000€**

#### *Principales actions*

- Organiser des séminaires annuels sur la culture de la prévention et la résilience ;
- Organiser la communication scientifique, technique et politique de l'AFPCNT sur les fondamentaux de la prévention des catastrophes et sur la résilience ;
- Animer une structure (comité des utilisateurs) chargée du suivi de la qualité des informations sur les risques, de leur représentativité et de leur accessibilité ;
- Conduire des réflexions sur le développement d'une université populaire sur la résilience face aux risques majeurs ;
- Développer l'encyclopédie sur les risques majeurs ;
- Ouvrir l'association, notamment aux acteurs de la prévention des risques technologiques, de la gestion de crise ou encore de la reconstruction ;
- Définir d'une approche méthodologique pour améliorer notre capacité de suivi et d'intervention dans les instances de gouvernance nationales et locales (CMI, etc.).

#### *Indicateurs*

- Organisation de séminaires et de webinaires.
- Rapport d'activités.
- Notes de réflexions thématiques.

### P5B - Action internationale

Montant prévisionnel : 170 000€

#### Principales actions

- **Intégrer, veiller et agir au sein de réseaux européens et internationaux**
  - Participation à des initiatives multilatérales de coopération (égide UNDRR) ;
  - Participation au Mid-Term Review 2023 Cadre d'Action de Sendai sur la RRC ;
  - Contribution à la préparation de la COP 28 de Doubaï ;
  - Participation à des réseaux internationaux académiques & NGOs<sup>2</sup> ;
  - Actions de qualification de l'AFPCNT dans des projets européens ou internationaux ;
  - Suivi et participation éventuelle à des appels à projets de type « Horizon Europe ».
  
- **Organiser de cycles de webinaires et autres formes d'animation pour l'acculturation internationale des concepts et bonnes pratiques RRC en France**
  - Cycle visant à promouvoir par des cas concrets l'Expertise Française à l'International en Réduction des Risques de Catastrophes (EFI-RRC), en partenariat avec IDEFFIE ;
  - Cycle débuté en 2022, suite à GP2022 BALI : sessions en rapport avec les activités de l'UNDRR, à poursuivre en 2023 autour des nouvelles activités UNDRR et secteurs d'activités non encore traités (Conférence de New York – MTR) avec invitation EFI du chef de la délégation française au titre des deux cycles et d'un événement exceptionnel et avec réalisation de documents explicatifs et de valorisation ;
  - Nouveau cycle en cours de définition avec des partenaires internationaux sur les principes centres de ressources en RRC à travers le monde (contacts en cours avec IDRIM, GADRI, UNDRR...).
  
- **Favoriser le parangonnage (benchmark) et les activités thématiques de coopération bilatérale en partage d'expériences notamment**
  - Europe - pays proches :
    - Allemagne – DKKV - séminaire de parangonnage
    - Hongrie en collaboration avec l'IFFO-RME
  - Francophonie
    - Québec - suites de la mission CEPRI 2022 au Québec
    - Université Senghor - séminaire
  - Autres cultures
    - Corée/Japon – mission d'étude
    - USA (séminaire FEMA en relation avec le HCFRN, sept. 2023)
  - **Activités thématiques de coopération bilatérale : séismes**
    - Turquie – mission séisme AFPS
    - Séminaire international avec le RETEX Turquie/Syrie
    - Mission d'expertise Mayotte/ La Réunion / Mada
    - Mission d'étude approfondie en Arménie sur la reconstruction post séisme.
    - Faire un ouvrage de référence ("beau livre")

<sup>2</sup> SEM/GNDR (RN) ; CERIS; IDRIM (International Society for Integrated Disaster Risk Management), GADRI (Global Alliance of Disaster Research Institute), UNDRR E-STAG (European scientific and technologic advisory group), SRA (Society for Risk Analysis) – proposition d'une session française au forum prévu aux E-U, déc. 2023)

- **Réaliser des missions d'aide à l'international**

- Francophonie : deux pays cibles
  - Côte d'Ivoire en relation avec Université Senghor (Alexandrie)
  - Maroc : accueil d'une délégation du ministère de l'intérieur du Maroc ("projet européen MANA Mastère « gestion des risques et menaces N.R.B.C.E. », 3 jours en octobre
- Pays de cultures à forte altérité avec une approche spécifique des RRC.
- Activités thématiques en lien avec l'aide à l'international
- Cycle de formation des élus et associatifs à l'entraide internationale (humanitaire) en situation de catastrophe, en collaboration avec l'association URD
- Mission d'expertise en Inde - Etat du Kerala, en relation avec le CEREMA (hors CPO).

### *Indicateurs*

- Nombre de réunions, de webinaires et d'événements.
- Rapports sur les actions menées.
- Publication d'un ouvrage.

**P5C - Actions scientifiques**

**Montant prévisionnel : 77 000€**

*Principales actions*

- Animer le Conseil Scientifique et le saisir sur diverses thématiques ;
- Organiser *a minima* un séminaire scientifique « science et décision » ;
- Poursuivre le travail doctoral sur la comparaison de la gestion des risques d'inondation entre la France, l'Allemagne et la Belgique ;
- Engager un travail doctoral sur la résilience territoriale à l'épreuve des actions de sensibilisation aux risques naturels majeurs et sur la performance des actions de développement de la résilience ;
- Développer pour l'AFPCNT le rôle de « Médiateur de la science du Risque et de la Résilience », afin d'être présent et acteur lors des débats publics pour œuvrer à la "culture du risque et de la résilience" tout au long des débats publics – CNDP ;
- Œuvrer à la mémoire des catastrophes et accidents et mécanismes de résilience par la mise en place d'une série d'une série d'analyse des causes profondes (connaissance, gouvernance, organisation...) des catastrophes majeures ;
- Mettre en place un observatoire de la résilience des organisations et des territoires en lien avec les partenaires territoriaux en lien avec l'IMDR ;
- Mettre en place un baromètre de la résilience et des liens entre expertise et société civile en élargissant les travaux de l'IRSN sur le baromètre du risque ;
- "Recenser les bases d'information sur les catastrophes et accidents, naturels et technologiques ;
- Analyser l'évolution de l'expertise et de la recherche sur le domaine de la prévention des risques et des catastrophes sur les 20 dernières années en France et en international et identification des sujets et des thèmes émergents.

*Indicateurs*

- Rapport d'activités du Conseil Scientifique.
- Tenue d'un séminaire scientifique.
- Publication d'un cahier technique sur un des sujets scientifiques traités.

### **P5D - Nouveaux groupes de travail**

**Montant prévisionnel : 10 000€**

#### *Principale action*

- Relancer la réflexion sur le NATECH et mettre en place un GT dédié ;
- Lancement d'un GT « solutions fondées sur la nature » ;
- Lancement d'un GT « outils et bases de données européens et internationaux ».

#### *Indicateurs*

- Lettres de missions des groupes de travail constitués.

### **P5E - Professionnaliser le fonctionnement de l'association**

**Montant prévisionnel : 90 000€**

#### *Principales actions*

- Optimiser les conditions de formation, de maintien et de développement des compétences ;
- Recruter et former les collaborateurs ;
- Optimiser les outils de gestion du personnel ainsi que l'équipement du siège et des antennes ;
- Veiller au respect des obligations de l'employeur et être exemplaire en matière de prévention des risques ;
- Sécuriser juridiquement et optimiser les pratiques en matière d'achats selon les règles de la commande publique ;
- Enrichir et maintenir le réseau informatique partagé (schéma directeur informatique) ;
- Optimiser la gestion des archives de l'association (papier et informatique) ;
- Optimiser les outils de management du projet « culture de la prévention et de la résilience » pour un suivi fin et partagé de l'avancement ;
- Optimiser le suivi de la comptabilité analytique et du tableau de bord de gestion ;
- Maintenir un lien étroit avec les membres ;
- Finaliser la refonte du site internet ;
- Faire fonctionner les instances de gouvernance de l'association.

#### *Indicateurs*

- Un document sur le maintien des compétences.
- DUERP publié.
- Audit Resiscore réalisé.
- Liste des formations réalisées.
- Outils de gestion alimentés.
- Nouveau site Internet et partage des publications.



### **P5F - Élargir l'audience de l'association**

**Montant prévisionnel : 36 000€**

#### *Principales actions*

- Communiquer activement sur les réseaux sociaux, le site Internet vis-à-vis des adhérents et de l'externe ;
- Finaliser et mettre en œuvre la stratégie de communication ;
- Organiser une formation « média training » ;
- Recruter de nouveaux membres.

#### *Indicateurs*

- Nombre et audience des actions de communication.
- Nombre de nouveaux membres.

\*\*\*

#### *Bénéficiaires*

Les actions de ce projet permettront à l'association de se professionnaliser et de disposer d'un dimensionnement humain et technique compatible avec le management du projet associatif d'ensemble ambitieux pour le développement de la culture de la résilience en France.

L'association développera des actions à l'attention d'un large public du citoyen aux principaux acteurs de la réduction des risques de catastrophe français : services de l'État, collectivités, industriels, organismes experts, gestionnaires d'entreprises et d'établissements recevant du public...

Elle veillera à des actions avec le monde scientifique et développera des partenariats avec des acteurs européens et internationaux de la prévention des risques naturels et technologiques.

Elle animera le réseau associatif de la prévention des risques naturels et technologiques.

Elle veillera à une action interministérielle (écologie, intérieur, outre-mer, éducation nationale, culture...) et pluridisciplinaire.

#### *Moyens matériels et humains*

L'association aura vu ses effectifs augmenter notablement sur 2022 (CDI, CDD, stagiaires, post-doctorats...) pour animer le projet associatif dans son ensemble. Cette évolution se poursuivra en 2023. Des référents territoriaux seront positionnés sur différents territoires français jugés prioritaires. Les recrutements opérés et la formation du personnel permettra à l'association de se doter et de développer des compétences clés en son sein.

L'association disposera d'un nouveau siège parisien. Les recrutements en cours nécessiteront la location et l'équipement de nouveaux locaux aussi bien au siège parisien qu'à l'antenne d'Aix en Provence.

L'association poursuivra la révision de son mode de fonctionnement pour plus d'efficacité, de rayonnement et de production. Elle veillera à l'acquisition et au maintien de moyens techniques et d'équipements adéquats pour la mise en œuvre projet dans son ensemble.

L'association poursuivra et développera sa posture de tête de réseau par l'animation des acteurs de la prévention des risques nationaux et locaux. Cette animation prendra diverses formes : ateliers de travail, séminaires, conférences... Les partenariats avec le réseau associatif international, national et local seront développés afin de démultiplier l'action et le déploiement du projet de nombreux territoires français.

L'association produira des outils et organisera des événements utiles aux organisations et aux territoires (études et publications, journées d'échanges, séminaire de travail, conférences, parcours et kits de formation, exercices plaquettes, brochures, clips, affiches...).

Outre les bénévoles, **la priorité 5 mobilisera 11 salariés équivalents à 4,5 ETP dont 1 recrutement.**

## Organigramme de l'AFPCNT au 31 décembre 2022



## Organigramme de l'AFPCNT au 1<sup>er</sup> juin 2023



## Structuration de l'exécutif en 2023



4 recrutements ont eu lieu, ou sont programmés, en 2023 :

- Laurence BONHOMME en tant que chargée de communication (arrivée en février 2023)
- Virginie PERROMAT en tant que chargée d'étude « culture du risque et résilience » (arrivée en juin 2023)
- Un recrutement A à réaliser d'un chargé d'étude « culture du risque et international » (prévu juin 2023)
- Un recrutement B à réaliser d'un chargé d'étude « montée en compétences des acteurs » (prévu juillet 2023)